

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (JOINDRE RIB)

En signant ce formulaire, vous autorisez la CFDT SCPVC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT SCPVC. Vous disposez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit.

Référence unique du mandat :

### DÉBITEUR

Votre nom :

Votre adresse :

Code postal :

Ville :

Domiciliation bancaire :

IBAN :

BIC :

Paiement récurrent / répétitif :  ponctuel :

Identifiant créancier SEPA : **FR88ZZZ54894**

### CRÉANCIER

Nom : **CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL**

Adresse : **4, BOULEVARD DE LA VILLETTE**

Code postal : **7 5 9 5 5**

Ville : **PARIS**

Fait à :

Le :

Signature :

## LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

# BIENVENUE

Je vous remercie d'avoir choisi la CFDT et vous souhaite la bienvenue au sein de votre nouveau syndicat des cheminots et activités complémentaires.

La CFDT est à l'écoute de tous les salariés. Elle le fait avec d'autant plus de force que, depuis décembre 2018, la CFDT est la première organisation syndicale en France, dans les entreprises du secteur public et privé. Ce résultat est le fruit du travail et de l'engagement au service des travailleurs, des militantes et militants de la CFDT et de la confiance que les salariés leur accordent quotidiennement au sein des entreprises.

La CFDT est également premier syndicat dans bon nombre d'entreprises ferroviaires privées. Elle a toujours prôné l'égalité de droits entre les cheminots SNCF et ceux des autres compagnies ferroviaires ; cela passe notamment par une convention collective nationale de haut niveau, visant à protéger non seulement les cheminots, mais tous les salariés du rail. La CFDT y travaille. Désormais, vous allez pouvoir vous exprimer grâce à vos élus CFDT qui sont là pour vous représenter auprès de votre employeur ou de la direction de votre établissement. Avec eux, vous pourrez agir sur de nombreux sujets qui vous concernent directement : les conditions de travail, les rémunérations, l'évolution professionnelle, l'égalité femmes-hommes, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, etc. Si vous le souhaitez, vous pourrez vous-même prendre des responsabilités militantes sur votre lieu de travail ou dans votre syndicat. ●



**SNCAC**  
SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINOTS  
& ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

CENTRAUX

# BULLETIN D'ADHÉSION



5, RUE PLEYEL | 93200 SAINT-DENIS  
syndicat@cfdt-centraux.fr



5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis



01 76 58 12 21



contact\_sncac@cfdtcheminots.org

CFER

CENTRE DE  
FORMATION D'ÉTUDE  
& DE RECHERCHE

## J'ADHÈRE À LA CFDT

### JE SOUSSIGNÉ-E

Nom :

Prénom :

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail\* :

Date de naissance :

\*e-mail obligatoire pour obtenir l'attestation fiscale.

### INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement ou entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

CP :  Contractuel CDD :  CDI  Temps plein :  Partiel :  %

Profession :

E-mail :

### MONTANT DE LA COTISATION MENSUELLE

Agent au statut – voir grille ci-contre :  €

Contractuel – salaire annuel net imposable / 12 X 0,75 % :  €

Date :

Signature :

Ces informations ont pour objet de permettre d'informer et de consulter les adhérent-e-s. Elles ne sont jamais communiquées à l'extérieur de la CFDT.

## GRILLE DES COTISATIONS

Agent au statut ou contractuel de la SNCF ou d'une autre entreprise ferroviaire, votre cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %. Pour information, votre adhésion à la CFDT ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation.

Position de rémunération	Cotisation mensuelle	Reste à votre charge après déduction d'impôt de 66 %
Nettoyage ferroviaire	8,20 €	2,79 €
Position 2	10,49 €	3,56 €
Position 3	10,75 €	3,65 €
Position 4	10,87 €	3,70 €
Position 5	11,08 €	3,77 €
Position 6	11,35 €	3,86 €
Position 7	11,73 €	3,99 €
Position 8	12,18 €	4,14 €
Position 9	12,61 €	4,29 €
Position 10	13,16 €	4,47 €
Position 11	13,98 €	4,75 €
Position 12	14,52 €	4,94 €
Position 13	14,83 €	5,04 €
Position 14	15,28 €	5,20 €
Position 15	15,69 €	5,33 €
Position 16	16,24 €	5,52 €
Position 17	17,16 €	5,83 €
Position 18	17,67 €	6,01 €
Position 19	18,51 €	6,29 €
Position 20	19,26 €	6,55 €
Position 21	20,78 €	7,06 €
Position 22	21,36 €	7,26 €
Position 23	22,08 €	7,51 €

Position de rémunération	Cotisation mensuelle	Reste à votre charge après déduction d'impôt de 66 %
Position 24	23,42 €	7,96 €
Position 25	24,13 €	8,20 €
Position 26	25,60 €	8,71 €
Position 27	26,52 €	9,02 €
Position 28	27,58 €	9,38 €
Position 29	29,21 €	9,93 €
Position 30	29,97 €	10,19 €
Position 31	31,29 €	10,64 €
Position 32	31,60 €	10,74 €
Position 33	33,99 €	11,55 €
Position 34	34,14 €	11,61 €
Position 35	34,85 €	11,85 €
CS	41,61 €	14,15 €

Votre cotisation peut varier chaque année en fonction de votre évolution salariale

